



*La Miellerie de l'Alliaz vous souhaite  
Un Joyeux Noël et une Heureuse Nouvelle Année*



## *API NEWS - Décembre 2018*

*Chers amis et parrains de la Miellerie de l'Alliaz, le temps est venu pour moi de vous remercier pour votre soutien et la confiance que vous m'avez témoignée durant cette année. J'espère que nos abeilles et moi-même pourront compter sur votre précieux soutien pour la saison apicole 2019.*

*Dans cet intervalle, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles le plus beau des Noël, et que la Nouvelle Année vous apporte santé, joie et prospérité.*

*Bien à vous.*

*Pierre*

### **Décembre**

Non, nos abeilles n'hibernent pas durant l'hiver. Elles se regroupent en grappe autour de la reine, afin de la tenir au chaud et de lui garantir une température constante de 30°. A tour de rôle celles qui se trouvent à l'extérieur de la grappe les plus exposées aux basses températures, regagnent le centre de la grappe afin de se réchauffer, et ainsi de suite.

La colonie est au plus bas de sa population, et ce sont quelques cinq à dix mille abeilles qui devront lutter contre les frimas de l'hiver et contre le varroa, afin d'assurer la survie de la colonie.

A l'occasion d'un bon rayon de soleil sur les ruches, même durant les mois de janvier et février, il n'est pas rare d'observer des abeilles voler. Nous appelons cela le « vol de propreté ». Eh oui, nos avettes ont un sens inné de l'hygiène, et peuvent se retenir de faire leurs besoins à l'intérieur de la ruche pendant de très nombreux jours, ceci afin de ne pas contaminer la colonie de leurs excréments.

La reine elle, se remettra à pondre dès le mois de février afin d'augmenter le nombre d'abeilles, et ainsi de préparer la colonie à la venue du printemps, et de commencer leur dur labeur de pollinisateur si important à l'équilibre de notre écosystème.

J'ai profité ces dernières semaines pour prodiguer le dernier traitement biologique contre le varroa, au moyen d'acide oxalique diffusé à l'intérieur des ruches par sublimation.

Ce traitement se fait généralement en décembre, et vient en complément des deux traitements d'été à base d'acide formique. Comme à cette période de l'année il n'y a plus de couvain (œufs) dans la ruche, ce traitement a pour objectif de traiter l'intérieur de toutes les cellules vides qui ont été colonisées par le varroa, ainsi que les varroas qui auraient survécus aux deux premiers traitements d'été à l'acide formique. Ces traitements sont assez efficaces, bien tolérés par les abeilles et qui préservent la qualité des produits de la ruche. Ce sont les seuls qui répondent aux critères de l'ordonnance de Bio Suisse.



Mon projet de nouvelle miellerie avance, et le lieu de cette dernière vous sera dévoilé lors de la prochaine Api-News. Dans cet intervalle, j'ai pris possession de ma chaine d'extraction, que j'ai entreposée avec mes 250 hausses dans un local adjacent à celui qui me servira de miellerie, lors ce que les travaux d'assainissements et d'aménagements seront terminés.



**A l'année prochaine !**

